

Nom du responsable légal :

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance : J J / M M / A A A A

Ecole de

Maternelle : ☐ Elémentaire : ☐

Adresse complète:
Tél :

Adresse mail :

N° allocataire CAF : ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ (7 chiffres + 1 lettre) **QF** :
(à renseigner OBLIGATOIREMENT) (Le QF de référence pour l'année 2025 est celui de Janvier 2025)
Le justificatif CAF de votre QF doit nous être fourni obligatoirement. Merci.

Merci de remplir pour l'année scolaire 2025 / 2026 une fiche de renseignements sanitaires.
Imprimé disponible sur l'accueil périscolaire ou sur le site www.cigalesetgrillons.com.

Afin de pouvoir garantir au mieux la sécurité de votre enfant, l'inscription est obligatoire.

Matin de 07h00 à 09h00			Septembre 2025						Soir de 16h30 à 19h00	
(Cochez les cases correspondant aux accueils souhaités)										
	Lundi 1	Mardi 2	Mercredi 3	Jeudi 4	Vend 5	Lundi 8	Mardi 9	Mer 10	Jeudi 11	Vend 12
Matin	☐	☐		☐	☐	☐	☐		☐	☐
Soir	☐	☐		☐	☐	☐	☐		☐	☐
	Lundi 15	Mardi 16	Mer 17	Jeudi 18	Vend 19	Lundi 22	Mardi 23	Mer 24	Jeudi 25	Vend 26
Matin	☐	☐		☐	☐	☐	☐		☐	☐
Soir	☐	☐		☐	☐	☐	☐		☐	☐
	Lundi 29	Mardi 30								
Matin	☐	☐								
Soir	☐	☐								

Matin de 07h00 à 09h00			Octobre 2025					Soir de 16h30 à 19h00		
(Cochez les cases correspondant aux accueils souhaités)										
			Mer 1	Jeudi 2	Vend 3	Lundi 6	Mardi 7	Mer 8	Jeudi 9	Vend 10
Matin				☐	☐	☐	☐		☐	☐
Soir				☐	☐	☐	☐		☐	☐
	Lundi 13	Mardi 14	Mer 15	Jeudi 16	Vend 17	Lundi 20	Mardi 21	Mer 22	Jeudi 23	Vend 24
Matin	☐	☐		☐	☐	VACANCES		VACANCES		VACANCES
Soir	☐	☐		☐	☐		VACANCES		VACANCES	
	Lundi 27	Mardi 28	Mer 29	Jeudi 30						
Matin	VACANCES		VACANCES							
Soir		VACANCES		VACANCES						

✂

Choisissez votre mode de règlement :

☐ Par chèque (à l'ordre de Cigales et Grillons + préciser au dos de votre chèque nom et prénom de l'enfant ainsi que le lieu d'accueil)

☐ Par chèque ANCV ou CESU préfinancés papier uniquement

☐ Par carte bancaire :

Suite aux nouvelles réglementations en vigueur si vous souhaitez faire un paiement par carte bancaire merci de nous contacter au 02.38.42.15.15

A

Le

Signature :

Qui peut en bénéficier :

Les enfants d'âge maternel et élémentaire scolarisés sur la commune de Boynes, ou communes limitrophes sous réserve de disponibilité.

L'inscription à l'accueil périscolaire de la commune de Boynes implique l'acceptation du règlement intérieur.

Lieux :

Chaque enfant sera accueilli en périscolaire dans le local du Centre Socio Culturel.

Centre Socio Culturel
1 place de la République
45300 BOYNES
Tél : 02.38.32.81.36

Jours et Horaires d'accueil :

L'accueil péri-scolaire est ouvert en période scolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis, sauf jours fériés.

De 07h00 à 09h00 et de 16h30 à 19h00.

Restauration :

Le goûter est à prévoir par les familles.

Conditions d'inscription et modalités de règlement :

* Les inscriptions peuvent se faire auprès de la direction de l'A.P.S. et au bureau de l'association « Cigales et Grillons », sur place ou par courrier.

Les dossiers d'inscriptions peuvent être téléchargés sur notre site Internet www.cigalesetgrillons.com.

* La date limite d'inscription est fixée au 15 de chaque mois pour le mois suivant. Toute inscription arrivant après cette date se fera sous réserve de la capacité d'accueil et d'encadrement (35 places).

Toute inscription faite doit être décommandée si l'enfant ne peut pas être présent. A défaut d'annulation, la prestation non honorée sera facturée.

***Pour le lundi, mardi : annuler le vendredi matin précédent avant 08h00**

***Pour le jeudi, vendredi : annuler le mardi matin précédent avant 08h00**

* Des fiches de renseignements sanitaires sont fournies par « Cigales et Grillons » avec les dossiers d'inscription, elles sont à redonner remplies et signées chaque début d'année scolaire.

* Les inscriptions se font à la séance selon la fréquentation choisie (matin ET/OU après-midi).

Les tarifs s'entendent à l'heure selon la grille ci-dessous

TARIFS Horaires	Familles habitant Boynes	
	Matin et/ou Soir De 07h00 à 09h00 De 16h30 à 18h30	Soir De 16h30 à 19h00
Tranche 1 QF de 0 à 710	1,00 € de l'heure	2,50 € la séance
Tranche 2 QF de 711 à 1000	1,30 € de l'heure	3,10 € la séance
Tranche 3 QF de 1001 à 1400	1,50 € de l'heure	3,50 € la séance
Tranche 4 QF de 1401 et +	1,80 € de l'heure	4,10 € la séance

***La facturation se fera en fin de mois suivant les présences réelles de vos enfants.
Mais l'inscription reste obligatoire.***

Paiement :

Les factures vous seront envoyées chaque fin de mois et le paiement sera à nous faire parvenir sous 8 jours. Les prestations facturées seront les présences réelles de vos enfants.

Mode de règlement et facilité de paiement :

☐ Par chèque (à l'ordre de Cigales et Grillons + préciser au dos de votre chèque nom et prénom de l'enfant ainsi que le lieu d'accueil)

☐ Par carte bancaire en fin de mois

☐ Par chèques vacances ANCV ou TICKETS CESU préfinancés papier uniquement

En cas de difficultés financières le CCAS de votre commune est à votre disposition pour étudier toutes situations particulières

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à accueil@cigalesetgrillons.com.

* Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Cigales et Grillons - 18 Bd Aristide Briand - 45000 ORLEANS

Tél : 02.38.42.15.15

www.cigalesetgrillons.com

E-mail: accueil@cigalesetgrillons.com